

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
18 novembre 1885

LE SUPPLICIE VIVANT

SECONDE PARTIE

Les compagnons du devoir

V

LE RAVIN

Le lit du ravin suivait, à partir du rocher où s'était brisé le tomahawk du Peau Rouge, une ligne parfaitement droite. Les Indiens, une fois le rocher atteint, auraient les fuyitifs en vue. La situation deviendrait alors plus périlleuse. Les sauvages persisteraient-ils dans leur poursuite. Ne renonceraient-ils point à prendre leurs ennemis vivants? Ne lanceraient-ils point sur eux leurs flèches ou leurs tomahawks?

Il était évident que le dénouement de la lutte était proche. Rochetonnerre le sentait, et, sans rien laisser paraître de son émotion, il souffrait d'être à la merci de la fatalité.

Homme de cœur, il ne pouvait songer sans effroi au péril que courait avec lui la malheureuse jeune fille, dont la destinée avait été déjà si cruelle.

Mais, si vive que fût son anxiété sous ce rapport, une pensée plus poignante le tourmentait. Ne tenait-il point dans ses mains, à lui seul le sort de la patrie, et la balle ou la flèche d'un sauvage ne pouvait-elle point en une seconde briser toutes les espérances fondées sur l'action commune des Compagnons du Devoir, dont il était le chef.

Toutes ces réflexions se croisaient dans son cerveau. Il voyait le but suprême où l'attendaient tous ceux qui avaient silencieusement lutté avec lui depuis la déroute de M. de Lévis, et dans le même moment la réalité, faisait, irruption dans le rêve le ramenant à l'affreuse situation contre laquelle il se débattait.

Pendant qu'il subissait ces angoisses, il courait sans savoir ce que lui réservait l'instant d'après.

Tout à coup il aperçut à droite, dans la masse de terre escarpée qui formait l'une des parois où s'encaissait le ravin, une large solution de continuité.

Il en était séparé d'une centaine de mètres.

Dévoiler cet espace, avant d'être aperçu par les sauvages, afin de voir le parti à tirer de cet accident du terrain, tel était le problème à résoudre problème capital, puis qu'il pouvait changer en un clin d'œil la face des choses.

Rochetonnerre avait déjà franchi plus d'un quart de mille. Il haletait. De temps à autre il portait sa main restée libre à sa poitrine, où sa blessure lui causait d'atroces souffrances.

Mlle de Drucourt avait pu à peu recouvrer ses forces. Elle put la déposer à terre et accablée ainsi sa fille et traînant. Mais toute halte n'eût été que d'un instant, pouvait être fatale.

Ce qui rendait sa course encore plus difficile, c'est que de la main même qui soutenait la jeune fille il avait à porter son rifle.

Cependant les cris des Indiens devenaient plus menaçants.

Le comte ne se dissimula point qu'il touchait au rocher.

Il aspira l'air à pleins poulmons. Une clameur épouvantable ébranla la forêt.

Les sauvages venaient de tourner le rocher.

Ils avaient entrevu au loin la silhouette des fuyitifs.

Ce n'était qu'une vision.

Au même moment, Rochetonnerre se jetait de côté et prenait le chemin de traverse pratiqué par les pluie dans le ravin.

plus que les vôtres qui nous l'ont fait prendre pour guide.

—J'aurais dû être plus circonspect: un novice n'aurait pas commis cette faute impardonnable.

—N'est-elle point réparée?

—Peut-être, si les Indiens ne se doutent pas de notre stratagème.

—Comment s'en douteraient-ils?

—Ils ont la vue perçante, et leur yeux, accoutumés à chercher la piste de l'ennemi, tomberont sur la nôtre.

—Sommes-nous loin de l'endroit où nous attend ma mère?

—Le comte s'orienta.

—A vingt milles, dit-il.

—Vingt milles? Cette distance parcourue en six heures.

—Oui, si nous n'avons point à ralentir nos pas.

—La jeune fille pâlit.

—Hélas! dit-elle, j'ai bien peur de ne pouvoir vous suivre. Mieux vaudrait m'abandonner ici.

—Vous abandonner? Y songez-vous? Quand nous sommes entourés de dangers si nombreux.

—Je le sais. Mais qu'importe le salut d'une pauvre femme?

—Vous oubliez que j'ai pour devoir de vous défendre.

—Un plus grand devoir vous appelle. Dieu me demande peut-être le sacrifice de ma vie pour assurer le succès de votre entreprise. Puis-je hésiter à obéir?

—Ce sacrifice, en supposant qu'il puisse devenir un jour nécessaire, ne l'est point maintenant.

Mlle de Drucourt voulut répondre, mais les paroles expirèrent sur ses lèvres. Un horrible concert de hurlements, d'aboiements, de jappements, d'abolements, venait d'attester que les Indiens avaient retrouvé la piste des fuyitifs.

Le comte avait tressailli.

La jeune fille lut dans sa physiologie bouleversée toute l'affreuse vérité.

—Perdus! dit-elle en levant vers lui ses yeux pleins de larmes.

Rochetonnerre avait poussé une exclamation de rage.

Tout à coup son visage s'éclaircit.

Tandis que la jeune fille lui parlait, son regard errait avec anxiété aux alentours, comme s'il eût cherché quelque abri.

—Non, dit-il lentement, nous ne sommes point perdus; seulement aimez-vous de courage.

—Qu'est-ce à dire?

—Puisque vous ne pouvez courir, il faut rester ici.

—Rester ici? Mais les cris des Indiens annoncent leur approche?

Le comte eut un geste décisif.

—Nous allons nous séparer, dit-il d'une voix qui tremblait, quelque effort qu'il fit pour maîtriser ses sentiments.

La jeune fille baissa la tête avec résignation.

—Rassurez-vous, ajouta-t-il vivement. Il ne s'agit que d'une séparation de quelques heures, sinon de quelques instants. Je ne vous abandonne point. Mais j'ai besoin d'être seul pour exécuter l'idée que je viens de concevoir. Si mon plan réussit, nous n'aurons plus rien à craindre.

Mlle de Drucourt lui tendit la main avec fermeté.

—Je suis prête à tout, dit-il.

Le comte l'avait entraînée un peu à l'écart, et lui désignant du doigt un épais fourré de broussailles, où le regard le plus perçant ne pouvait pénétrer, il lui fit signe de s'y glisser.

Sous prétexte d'une parole, elle pressa fébrilement la main de son compagnon et obéit.

Ce n'était point chose facile. L'entrée du fourré était pré que impraticable. Les ronces et les épines lui déchiraient les mains et lui labouraient le corps. Quelques gouttes de sang perlant sur une branche en donnaient la preuve. Cependant elle resta muette. Enfin, après plusieurs tentatives infructueuses, elle réussit. A l'intérieur du fourré, il y avait assez de place pour s'accroupir.

Le comte avait suivi tous les mouvements de la jeune fille, en gardant lui-même un profond silence.

Quand elle eut disparu il fit le tour du fourré, prenant le plus grand soin de ne pas s'en approcher, et effaçant successivement chacun des pas qu'il faisait.

Persuadé que l'œil le plus exercé ne découvrirait point la présence de la jeune fille en cet endroit, il fit un bond prodigieux, de manière à ce trouver à dix mètres du fourré.

Puis élevant la voix.

—Attendez mon retour! cria-t-il, et ne vous levez point, quoi que vous entendiez et quoi qu'il arrive.

—Comment saurai-je que vous êtes là?

—Je parlerai. N'oubliez point mes

recommandations. Ne craignez rien Adieu.

—Adieu.

Cette dernière parole, où la jeune fille mettait toute son âme, avait une expression lugubre.

Rochetonnerre l'entendit à peine. Il était loin.

VI

L'AIGLE-CHAUVE

Presque au même moment où se passaient ces événements, le nain Toby arpentait la forêt dans une autre direction. Son rifle négligemment jeté sur l'épaule, il se baissait de temps à autre, comme s'il eût cherché de simples pistes. Il avait l'allure insouciance et semblait ne se préoccuper en rien de ce qui l'entourait ou de ceux qui pouvaient, amis ou ennemis l'épier.

Par instants il abaissait les branches qui gênaient brusquement, si elles résistaient au premier effort. Sous des dehors pacifiques, il était d'une humeur plus noire que de coutume. Quelquefois il s'arrêtait net et murmurait entre les dents des paroles sans suite.

—Peut-on être fou à ce point? Il aurait dû être arrivé depuis deux heures. Se jeter sottement dans la gueule du loup!

Il secoua la tête, frappa la terre du pied, y enfonga ses talons, puis continua sa promenade solitaire sans achever sa pensée.

Un peu plus loin il demeura de nouveau en arrêt.

—Voyons, c'est insensé. Quel besoin de l'emmener? Ah! les gens dévoués! Les Indiens l'auraient-ils pris? Dans ce cas, il aura vendu chèrement sa vie. Mais non, c'est impossible.

Il porta la main à la tête et se tira machinalement les cheveux.

—Il aurait pris le chemin le plus long, mais le plus sûr. C'est évident. Puisqu'il n'était pas seul, il n'aurait point voulu s'exposer.

Il fit mine de repartir et resta cloué sur place.

—Calculons bien. C'est cela. Il aura pris le sentier qui mène au cœur de la forêt. Soit; mais après?

Il fit plusieurs pas saccadés, en balançant le bras avec colère.

—Enfin, il n'y a de sot dans tout cela que moi. Pourquoi les ai-je laissés partir?

Il ralentit graduellement ses mouvements.

—Mais j'en verrai la fin. Non que je me soucie d'eux. Qui tire le vin le boive! S'il est assez naïf pour fermer les yeux quand la forêt fourmille de Peaux-Rouges, tant pis pour lui. Encore faudrait-il savoir? Hein?

Il porta la tête en avant et flaira bruyamment.

—De la fumée? Qui donc fait du feu ici?

Il promena les yeux dans tous les sens, pivota sur lui-même et finit par apercevoir un léger nuage qui montait lentement au-dessus de la forêt.

Changeant aussitôt d'attitude, il se glissa sans bruit d'un arbre à l'autre, avançant progressivement, bien qu'il parût attaché au sol.

Quelques instants plus tard, il découvrait par une éclaircie un feu de branches.

Près du feu un Indien était accroupi, la tête penchée sur la poitrine et immobile.

Le sauvage dormait.

—Qu'on me dise encore que le monde n'a pas perdu la raison, m'excusez-moi. Voilà un Indien qui se livre au sommeil en plein jour et n'a pas souci de la balle que je puis lui loger dans la tête.

Il fit semblant de viser le Peau Rouge. Puis relevant son arme.

—Non, cela sortirait de nos usages.

L'Indien dont la tête alourdie par le sommeil allait et venait, perdit tout à coup l'équilibre et tomba la face contre terre. Réveillé par le choc, il se redressa, interrogea les alentours, puis s'entendant remarquer rien, reprit sa posture.

Le nain eut le temps de voir le Peau-Rouge de face.

Le nain, excité par la curiosité, s'était rapproché. Quand il fut à vingt pas du sauvage, il mit deux doigts de chaque main dans sa bouche et souffla fortement dans ce chalumeau improvisé.

L'Indien s'était levé; il avait rejeté la tête en arrière, et ses grands yeux noirs lançaient des éclairs.

Toby ne s'était point trompé.

—L'Aigle-Chaube! dit-il; c'est bien lui.

Et reprenant son jeu, il donna un nouveau signal.

Le sauvage accourut sans hésitation.

—L'homme rouge n'attendait point ici son frère blanc, dit-il gravement.

—En effet, fit le nain. Mais le Grand-Esprit a mis mon frère sur mes pas. L'Aigle-Chaube peut m'être utile aujourd'hui comme autrefois.

Le Huron écoutait.

—L'homme rouge était à la poursuite de quelque piste? demanda Toby.

—Les castors bâtissent leur digue aux environs?

Le Peau-Rouge accentua la dénégation.

—L'homme rouge a-t-il un secret que son frère blanc ne puisse connaître.

—Le cœur de l'homme rouge est ouvert. Libre à son frère d'y lire. L'Aigle-Chaube a choisi la forêt pour demeure. Comme le daim, il suit les wigwams des visages pâles. Il a cessé de fermer le calumet de paix, depuis que les Longs-Conteux ont pris les territoires de chasse de sa tribu.

—Mon frère rouge aura marché toute la nuit, continua Toby; le daim lui-même a besoin de repos. Mais pourquoi l'Aigle-Chaube dort-il ainsi sur le bord du chemin, quand tout est en mouvement autour de lui?

—L'Aigle-Chaube ne dort plus, fit l'Indien avec un sourire. Il a rencontré le Castor Blanc et son cœur est réjoui.

Le nain, en s'entendant appeler par ce nom que lui donnait le sauvage, avait eu un mouvement de satisfaction. C'est que ce nom rendait hommage à ses qualités; Toby n'était pas seulement bourru, il était vaillant.

L'Indien avait repris sa place auprès du feu. Toby restait debout.

—C'est une grave imprudence, dit-il, d'allumer du feu en plein jour. Il n'y a donc point de Peaux-Rouges dans ce voisinage?

—Il y en a plus qu'il n'y a d'étoiles au ciel, répondit le sauvage en prenant amicalement la main de son interlocuteur.

—Et l'Aigle-Chaube ne craint point d'être surpris?

Le nain appuya ces paroles d'un éclat de rire.

—Le Huron fronça le sourcil; sa lèvre se plissa avec dédain.

—L'Aigle-Chaube ne craint rien dit-il fièrement. Il méprise les Iroquois et toutes les tribus alliées avec eux. Il dort sur leurs territoires de chasse auprès de leurs wigwams; il scalpe leurs guerriers, leurs squaws leurs pagouzes, partout où il les rencontre. Personne ne scalpera sa chevelure à lui.

—Pour la seconde fois le nain éclata de rire.

—L'Aigle-Chaube oublie que son non même le garantit contre cet accident.

L'Indien parut ne point comprendre ce jeu de mots.

—L'Aigle-Chaube, dit-il, a la vue perçante, ses pieds sont aigles.

—L'Aigle-Chaube est un grand guerrier, reprit Toby avec une certaine emphase, pour corriger l'impression désagréable produite par sa plaisanterie; l'heure n'est pas venue pour mon frère rouge de chasser dans les prairies horreuses.

L'Indien répondit à cette élogie par une exclamation qui traduisait contentement.

—Puisque mon frère rouge, dit Toby n'a point de piste à poursuivre lui-même, qu'il me vienne en aide pour retrouver celle que je cherche.

Le Huron s'était levé; il agita vivement la tête; sa physiologie extrêmement mobile trahissait sa curiosité.

Le nain prit un ton confidentiel.

—Le Buffle-Gris, dit-il, doit être tombé dans une embuscade. Les Onontagues, qui ont juré de venger L'Ours-Maigre, l'auront surpris.

—Les Onontagues ou les Longs-Conteux?

—Peut-être les uns et les autres.

—Comment le sauver?

Cette question posée par le Huron s'adressait autant à lui-même qu'à Toby.

Le nain plétnait avec rage. Sa parole était brève ses yeux roulaient plein de haine.

—Le suis-je moi! dit-il en répondant à l'interrogation de l'Indien. La forêt est vaste. On le trouvera avec cette femme?

—Une quinzaine demanda le sauvage intrigué. Le Buffle Gris est accompagné d'une squaw?

—Ne l'ai-je point dit.

Le Huron hochu soucieusement la tête.

A continuer

Pris tous ensemble

Prenez tous les médicaments pour les reins et la foie.

Prenez tous les remèdes pour purifier le sang.

Prenez tout ce qui peut guérir la dyspepsie ou les indigestions.

Prenez tous les spécifiques contre les fièvres aiguës ou bilieuses.

Prenez les régénérateurs du cerveau et des nerfs.

Prenez tous ce qui rend la Saoté.

En un mot, prenez les meilleures qualités des meilleurs médicaments, et vous serez convaincus que les AMERS de HOUBLON contiennent toutes ces qualités concentrées en eux.

Et qu'ils vous guériront de toutes ces maladies. Essayez.

Un essai sérieux vous prouvera ce que nous vous avançons.

Maladie de Foie!

Je suis tombé malade d'une maladie de foie et des reins, il y a cinq ans, et j'avais aussi des rhumatismes.

Je ne pouvais marcher depuis cette époque. Mon foie était devenu dur comme du bois; mes membres étaient enflés et comme remplis d'eau.

Les meilleurs médecins déclaraient que rien ne pouvait me guérir. Je résolus alors d'essayer des Amers de Houblon. Je bus sept bouteilles—Mon foie est revenu à son état normal, l'enflure des jambes a disparu, en un mot ma guérison a été un vrai miracle; Sans les Amers de Houblon je serais aujourd'hui dans la tombe.

Pauvreté et Souffrance

J'étais harcelé de tous côtés par les dettes, les souffrances occasionnées par les maladies dans ma famille et par des énormes comptes de docteur à payer.

J'étais complètement découragé lorsque l'année dernière, sur l'avis du pasteur, je commençai à employer des Amers de Houblon. Au bout d'un mois tous les miens étaient guéris, et aucun d'eux n'a été malade depuis.

Si vous voulez conserver les vôtres, en bonne santé, employez les Amers de Houblon, vous dépenserez moins en un an que le coût d'une seule note du docteur.

Les véritables "Amers de Houblon" portent une grappe de Houblon vert sur l'étiquette blanche. Ne faites usage d'aucune de ces drogues malsaines dont le nom contient les mots "Houblon" ou "Houblons".

27 Oct 1885.

LIGNE ALLAN

Cette ligne se compose des puissants steamers en fer de 1ère classe, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassant les autres en force, rapidité et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée:

Vaisseau	Ton.	Commandant.
Namidian	5100	(en construction)
Parisian	5400	Capt. James Wylie.
Sardinian	4650	Lt. Smith R. N. R.
Polynesian	4100	Capt. J. Ritchie.
Sarmatian	3600	do J. Graham.
Circassian	4000	do W. Richardson.
Peruvian	3400	do H. Wylie.
Novo-Scotian	3300	Capt. H. R. Hughes.
Caspian	3000	Lt. R. Barrett, R. N. R.
Hanoverian	4000	Lt. Thompson, R. N. R.
Carthagénian	4600	Capt. A. Macnicol.
Siberian	4900	Capt. R. P. Moore.
Norwegian	3550	do J. G. Stephen.
Hibernian	3450	do Barclay.
Austrian	2700	do J. Ambury.
Nestorian	2700	do D. J. James.
Prussian	3000	do A. McDougall.
Scandinavian	3300	do John Park.
Buenos Ayrean	3800	do J. Scott.
Corean	4000	do C. J. Menzies.
Grecian	3900	do C. E. Gallais.
Manitoban	3150	do R. Carruthers.
Canadian	2600	do John Kerr.
Philician	2800	do John Brown.
Waldensian	2900	do W. Dalziel.
Lucerne	2200	do W. S. Main.
Newfoundlandian	1500	do C. Myl.
Azadian	1350	do F. C. O'G.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement) d'un continent à l'autre.

Ligne de la maille de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Steamers	De Québec
Sardinian	22 août
Sarmatian	29 "
Polynesian	5 sept.
Circassian	12 "
Sardinian	19 "
Sarmatian	26 "
Parisian	3 Oct.
Polynesian	10 "
Circassian	17 "
Sardinian	24 "
Sarmatian	31 "
Parisian	7 nov.
Polynesian	14 "

Pris du passage de Québec.

Cabine \$50.00, \$70.00 et \$80.00 (selon le confort).

Intermédiaire \$30.00

Entrepôt A prix réduits.

Service de Glasgow, Québec et Montréal.

Steamers De Montréal, le ou vers le

Buenos Ayrean	24 août
Grecian	31 "
Carthagénian	7 sept.
Lucerne	14 "
Siberian	21 "
Norwegian	28 "
Buenos Ayrean	4 sept.

Pour plus amples ails, s'adresser à

ALLANS, RAE & Cie. Agent.

A BON MARCHÉ

FEUTRE POUR LAMBRISSEMENT
do do TAPIS
do do TOITURE
Carton en bois pour lambrisage et boîtes.
Carton en paille pour lambrisage.
Papiers à allumettes.
Tapisseries de toutes sortes manufacturés par</

LEVIS, 18 NOVEMBRE

LA SITUATION

La "Minerve" de lundi au lieu du désarroi général...

"Ce n'est pas le temps de s'accuser les uns les autres..."

"Nous sommes blessés dans notre amour propre national..."

"Attendons les développements, car ils ne peuvent tarder..."

"Plus le mécontentement de notre province se manifestera..."

PROTESTATION

Voici le télégramme qui a été adressé à Sir John A. Macdonald...

Montréal, 13 nov. 1885.

- A Sir John A. Macdonald, K. G. C., Ottawa. Dans les circonstances, l'exécution de Louis Riel...

M. Guillaume Amyot, député de Bellechasse, et M. C. A. Lesage...

Vingt-trois députés de l'Assemblée législative de Québec ont enregistré leur protestation...

"C'est l'opinion d'un grand nombre de députés canadiens-français..."

CA ET LA

On lit dans le Courrier du Canada : On nous informe que M. Caron n'a pas prononcé au banquet de Winnipeg les paroles que le télégraphe lui a attribuées...

constat sera établi en externe nous dit-on, sorte que les pour constater la cause du report.

La presse de la métropole demande que les restes de Riel soient transportés à Montréal pour être inhumés aux côtés de ceux qui sont morts pour la liberté.

La plus noble et la plus belle démonstration à faire dans le moment, c'est de ne pas laisser mourir de faim la veuve et les enfants de Riel.

Certains de nos confrères ont déjà pris l'initiative d'une souscription. Nous nous associons de tout cœur à cette entreprise et nous ferons parvenir au comité toutes les souscriptions qui nous seront remises dans ce but.

Ces listes sont ouvertes dès aujourd'hui au bureau du Quotidien. Ceux qui voudront y inscrire leurs noms sont les bienvenus.

LA DERNIERE LETTRE DE RIEL

Vingt minutes avant de monter sur l'échafaud Riel écrivit, en français la lettre suivante, tracée d'une main ferme :

"Je déclare par la présente que je soumetts ce qu'il y a de trop présomptueux dans mes écrits au bon plaisir de mon Dieu, à la doctrine de l'Eglise, et à la décision infallible du souverain pontife.

JE MEURS EN CATHOLIQUE ET EN SERVITEUR DE LA VRAIE FOI. Signé : LOUIS "DAVID" RIEL. Prison de Régina 16 novembre.

Le Rev. M. McWilliams déclare qu'il n'a jamais vu un homme montrer autant de résignation noble et chrétienne tel que l'a fait Riel jusqu'à sa dernière heure.

NOUVEAUX DETAILS SUR LES DERNIERS MOMENTS DE RIEL

Pendant la nuit du 15 au 16, le Père André persuada à Riel de ne pas prononcer de discours sur l'échafaud, lui laissant espérer que la grâce pouvait encore arriver, mais Riel repoussa cette dernière espérance, disant qu'il sentait que sa dernière heure était venue et qu'il valait mieux qu'il en fut ainsi car il préférerait la mort à la prison perpétuelle.

Après cette conversation avec le Père André, Riel écrivit à sa mère et à sa sœur, et ajouta un codicille à son testament demandant que son corps soit inhumé au côté de celui de son père dans le cimetière de St-Boniface.

Puis il continua à prier pour ses amis et pour ses défenseurs. Le Père André lui ayant demandé de pardonner à ses ennemis et de prier pour eux, "Oni dit-il" vous avez raison, et il se mit à prier en anglais pour Sir John Macdonald, mais il ajouta qu'il priait aussi pour que le gouvernement soit bientôt délivré de la férule de Sir John.

Riel prit son dernier repas à onze heures du soir, et ne voulut pas déjeuner le matin de l'exécution, ce qui occasionna dans son attitude un instant de faiblesse lorsqu'il allait gravir l'escalier conduisant à la salle de l'exécution, mais il reprit vite ce mouvement et monta les degrés d'un pas ferme.

Quelques heures avant l'exécution Riel demanda la permission de brûler tous ses papiers ce qu'on lui accorda et ce qu'il fit immédiatement. Le bourreau était un nommé Henderson, qui fut prisonnier de Riel pendant la rébellion de 1870.

Le Rev. M. McWilliams qui assistait le Rev. Père André pendant les dernières heures du malheureux condamné, est un ami de collège de Riel. Il croit fermement que Riel était fou et avait ces jours derniers écrit à Lord Lansdowne et à Sir John Macdonald, leur affirmant son opinion et demandant que pour cette raison la peine de mort soit commuée.

Une lettre de Riel datée du 9 novembre dit : "Pour avoir voulu redresser les torts faits à mes compatriotes je dois être... mais je ne veux pas dire ce mot. Pour avoir fait mon possible pour améliorer la condition du peuple en général, et cela je l'ai fait comme aborigène, comme américain et comme prophète ; ai-je donc pour cela mérité la mort."

PRISONNIERS POLITIQUES

On lit dans le Manitoba : De nouveaux prisonniers sont envoyés de semaine en semaine au pénitencier. Le nombre en est déjà beaucoup trop grand, et nous espérons que le moment ne doit pas être loin où les autorités donneront grâce à la plupart de ses infortunés.

Pas un homme sensé dans le pays ne trouvera à redire à cet acte de clémence, et ces mêmes hommes sensés le demandent avec nous.

La leçon n'a-t-elle pas été assez sévère ? Des femmes et des enfants sans pain seraient-ils seuls à implorer les autorités qu'on devrait s'em-

resser de se rendre à leur supplication, il n'y a que dans la vallée de la Saskatchewan. Qui pourrait par quelque action de sa part de gouvernement garantir des effets salutaires ?

L'AGITATION A MONTREAL

Vers sept heures et demie lundi soir une foule considérable s'assembla sur le Champ-de-Mars. Les accents de la Marseillaise retentissaient partout accompagnés de frénétiques hurrahs pour Riel ! A bas Richardson ! A bas Chapleau !

Les étudiants de Laval ainsi que ceux de Victoria, débouchèrent sur le Champ de Mars portant dans leurs rangs quatre mannequins représentant sir John, un sir Adolphe, l'autre M. Chapleau, une bannière en deuil avec l'inscription : "Gloire au Héros Martyr Riel ; un autre banniéris avec l'inscription : "Mort à sir John A. Macdonald ;" une troisième avec l'inscription : "A bas Ouimet, chevalier de la corde."

Sur le Champ de Mars une corde fut passée au cou d'un des mannequins représentant Sir John ; il fut pendu par le cou et hissé au bout d'une perche ; la tête était recouverte d'un masque et il était vêtu d'un gilet noir et d'un pantalon brun. On lui mit le feu aux jambes ; d'abord il brula avec lenteur.

An moment où le mannequin représentant Sir John tomba à terre, un jeune Irlandais croyant témoigner de son zèle contre le gouvernement se mit à piétiner sur son corps. La foule crut qu'il voulait éteindre le feu et prendre la partie du gouvernement. Il fut frappé à coups de cannes avec tant de vigueur que le malheureux fut laissé sur la place plus mort que vif. On le transporta à l'hôpital où ses blessures furent pansées.

A huit heures et demie, la foule prit la route du carré Victoria et là un second mannequin, Sir John, fut hissé à côté de la statue de la reine et on y mit le feu pendant qu'un étudiant du nom de Champeau faisait un discours.

Un escadron de policiers arrivèrent comme le mannequin prenait feu. En les voyant arriver en ligne rangée, chacun se prépara à se prendre avec la police dès qu'elle ferait signe de vouloir empêcher la démonstration ; le sergent était arrivé au pied même de la statue. Quelques étudiants l'apostrophèrent en jurant et lui signifiant leur intention de poursuivre jusqu'au bout la démonstration même malgré la police ; l'un d'eux porta sa torche enflammée jusque sous le nez du sergent pendant qu'un de ses compagnons brandissait au-dessus des têtes un gros os de mort d'un air menaçant.

Mais ce fut tout : la police voyant que tout se faisait avec ordre et sans attaques ni sur les gens ni contre les édifices, laissa continuer la démonstration.

La foule hua en passant les bureaux de la Gazette et acclamait avec frénésie les rédacteurs du Post qui de leurs fenêtres illuminées répondaient aux hurrahs.

Au Windsor, sir Adolphe Caron brûlé en effigie, au milieu des chants "Le voilà le Caron, ou, ou, ou ; le voilà ce o... ou, ou ; En roulant ma boule ;" et surtout la Marseillaise.

La procession s'était enfin arrêtée en face de la maison de M. Ouimet depuis quelques minutes, quand apparut sur le perron le maire Beaupré, il voulait parler mais ses paroles ne furent guère écoutées et il dut enfin se dérober à la foule qui devenait menaçante à son égard et qui criait : "pendez-le, pendez-le ;" sans doute voulant parler du mannequin de Champeau.

Ce mannequin fut en effet pendu et brûlé comme les autres.

Enfin, la foule commença à se disperser vers onze heures et à minuit tout était de nouveau entré dans le calme.

A Yamachiche

Les démonstrations n'ont pas été moins grandes à Yamachiche, la nouvelle de la mort de Riel était pendu. Sir John, Langevin, Caron furent brûlés en effigie.

A l'apparition de chaque ministre sur le gibet, un discours patriotique était prononcé aux applaudissements de la foule.

Des discours ont été prononcés par M. Lord, Desaulniers, Cassavant, Dr Millet. On remarquait parmi la foule les chefs conservateurs et libéraux aussi plusieurs membres du clergé.

Aux Trois-Rivières

Aux Trois Rivières comme à Montréal et Yamachiche, la nouvelle de la mort de Riel a été la cause d'une grande agitation. Il y eut parade dans les rues et des discours de prononcés.

Plusieurs drapeaux étaient hissés à mi mât.

Samedi, un message spécial est monté à cheval et n'est redé à St-

Victoire, pour annoncer à la malheureuse mère de Riel la fatale nouvelle de l'exécution. La douleur de cette pauvre mère de cette femme qui ont perdu le dernier plaisir de sa vie de celui qu'elle déclarent avoir été pour elles premier amour, d'abnégation et de dévouement est inénarrable.

Le messager revenu à cheval en toute hâte, dit : "J'ai vu bien des hommes massacrés et des scènes d'horreurs terribles, mais la vue de ce désespéré sans bornes était plus que je pouvais supporter et je repartis en toute hâte ne pouvant plus moi-même contrôler mon émotion."

St Boniface, Manitoba, 16— Monseigneur Taché a été profondément affecté à la nouvelle de l'ordre fatal et pleure Riel qu'il aimait avec la tendresse d'un père.

LA VARIOLE A MONTREAL

On a enregistré, hier matin, 17 décès, dans la ville de Montréal, causés par la variole, 2 à la Côte St Louis, 1 au village St Jean Baptiste, 3 à Ste Geneviève et 1 à St Henri. Sur les 175 personnes décédées en cette ville dans le cours de la semaine expirée vendredi dernier, il y en a 146 âgés de moins de 19 ans.

Le rapport officiel pour la journée de lundi, accuse 41 cas nouveaux, 53 visites de médecins et 12 nouveaux cas vérifiés. 44 maisons ont été désinfectées, 25 placardées pour une première fois et six placardées de nouveau.

Hier matin, il y avait 33 patients à l'hôpital St. Roch, 138 à l'hôpital St. Camille et 43 à St. Sauveur.

Il y a eu cette semaine 370 cas nouveaux de variole.

GAZETTE UNIVERSELLE

Une pensée par jour.—L'avare se prive de tout, de peur d'être un jour privé de quelque chose.

—En bas des chutes de Black Brook, il y a un pont suspendu qui traverse la rivière. Samedi dernier, deux petites filles de M. E. Kenoy, âgées respectivement de 8 et 10 ans tentèrent de passer sur ce pont.

En traversant, l'une d'elles perdit l'équilibre et saisissant sa sœur pour se garantir, elles tombèrent toutes les deux à l'eau. La plus âgée des petites filles en tombant dans l'abîme empoigna une branche d'arbre et réussit à se sauver. L'autre allait infailliblement être engloutie dans les eaux quand un jeune enfant âgé de dix ans, du nom de Benjamin Snow, qui se tenait sur le rivage se jeta à l'eau et ramena la jeune Kenoy saine et sauve à terre. Ce jeune homme a fait un acte de générosité qui mérite d'être remarqué.

—On mande d'Ottawa que plusieurs personnes sont allées pour faire un examen préliminaire et voir si la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson est praticable, à partir de Sea Falls au bout du lac Winnipeg, jusqu'à la rivière Nelson à un endroit situé à 60 milles plus haut que le port Nelson, si l'enquête prouve que la réalisation du projet n'offre pas d'obstacles insurmontables, les fonds nécessaires pour la construction sont prêts chez les capitalistes anglais, et on pourra commencer les travaux au printemps.

—Toutes les unions ouvrières de la ville de New York ont informé le bureau central des Unions Associées qu'elles ont l'intention de faire un mouvement général pour obtenir des patrons que la journée de travail ne soit que de huit heures. Par suite de l'ostracisme dont sont frappés les produits des fabriques de cigares de Stratton et Stoups ces établissements vont être forcés de suspendre temporairement leurs opérations ce qui va avoir pour effet de de jeter deux milles ouvriers sur le pavé.

—On nous informe que les explosions du chemin de fer commencées par M. E. Vanier Ing. se poursuivent activement. Il est tout probable qu'elles seront terminées vers le commencement de décembre.

—L'engagement des bûcherons pour les chantiers se continue tous les jours avec activité à Ottawa M. E. E. Lazon a envoyé ces jours derniers trente-deux hommes à la Baie Georgienne.

—On rapporte qu'un jeune enfant frappé de cécité, il y a quelques jours à la suite de la picote, a été guéri miraculeusement, ces jours derniers, à Montréal, par l'intercession de Monseigneur Bourget.

Une mère paraît il, conduisit le jeune affligé au tombeau du vénérable et saint évêque et eut la consolation, après une prière ardente, de voir son enfant recouvrer tout-à-fait l'usage de la vue. Jusqu'à confirmation, par les autorités compétentes, nous donnons cette rumour, sous toute réserve.

—D'après son rapport semi-annuel, finissant le 31 octobre dernier, la Banque de Montréal accusé, pour cet-

te période, un profit net s'élevant à \$662,765.90, ce qui joint à la balance du créancier des profits et pertes portés au compte du mois d'avril dernier, forme un total de \$1,042,335.14.

On s'attendait de cela une somme de \$200,000 destinée à des dividendes de 5 pour cent payables au mois de décembre prochain, la balance restante est de \$432,335.14.

—On mande de la Nouvelle Ecosse que plusieurs bâtiments ont été incendiés par la foudre. La grange de G. A. Wood à Rockingham a été frappée par la foudre, vendredi, et considérablement endommagée. Plusieurs autres bâtiments ont été complètement incendiés avec les animaux qu'ils contenaient.

—On rapporte que des os humains, une pipe, et du verre fondu qui a l'apparence d'avoir été une bouteille, ont été trouvés dans les ruines des granges de M. Thaddée Doiron, au Petit Cap, incendiées mardi soir, 27 octobre. Un jeune Acadie, de 25 ans environ, nommé Patrice Fagan, manqué depuis ce temps, et comme on sait qu'il a déjà passé des nuits dans la grange et qu'on l'a vu dans les environs, mardi, sous l'influence de la boisson, on pense qu'il est entré dans la grange, a allumé sa pipe et s'est endormi. On sait le reste.

—Divers journaux italiens, dit l'Univers, signalent la condamnation par Mgr Scalabrini, évêque de Plaisance, de l'auteur d'une brochure anonyme publiée à Milan et intitulée : La lettera dell' Eminentissimo card. Pitra, I commenti. La parola nel Papa.

Mgr Scalabrini dénonce cette brochure comme animée d'un mauvais esprit, propre à provoquer la désunion entre les catholiques, contraire aux droits de la hiérarchie, et surtout comme allant contre les intentions et les ordres du St Père.

—Il est question de former en société les votants Canadiens de la ville de Cochooset du comté d'Albany pour étudier les questions politiques et exercer la somme d'influence voulue en temps d'élection au bénéfice de ceux des nôtres qui peuvent représenter dignement le parti canadien.

—Thomas James, un homme de couleur demeurant à Gaynes ville (Georgie) a une famille de 54 enfants, dont 33 demeurent avec leur père. Il s'est marié trois fois, et a eu ses trois femmes ensemble. Une seule est maintenant vivante et réclame neuf enfants pour sa part.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres 17 nov. —C. W. Fals poursuit J. G. Bennett, propriétaire du Herald de New-York et M. Hall, pour £10,000 de dommage pour avoir publié que ce monsieur avait été chassé de la compagnie du câble américain.

Edimbourg, 17 nov.

—Gladstone est arrivé en cette ville, cette après-midi. Il a été reçu avec enthousiasme.

IRLANDE

Dublin, 17 nov.

—Des rumeurs de nuit ont attaqué la maison d'un nommé Curtin de Malafia. Les assassins ont fait feu par les portes et les fenêtres de la maison. Curtin riposta, ce qui arrêta les assassins. Ils défermèrent les portes, s'emparèrent de Curtin et le mirent à mort. La police a opéré plusieurs arrestations.

FRANCE

Paris, 17 nov.

—Il est rumour que le budget français est en déficit d'un milliard.

—On dit que le premier ministre Briston n'a recommandé de s'accorder l'amnistie qu'à Louise Michel, au prince Krapotkine et à deux anarchistes de Lyon.

—M. de Brazza, qui s'attend incessamment à Paris, dit que la situation des possessions françaises au Congo est excellente. Il a déclaré dans une entrevue que l'avenir de la colonie lui inspire les plus grandes espérances. Les indigènes de Makoko sont plus dévoués que jamais.

—Le général de Courcy télégraphie de Hanou, hier, ce qui suit : "Les généraux Jau-mout et Régier pourchassent activement les rebelles et pacifient les habitants du delta de fleuve Rouge. Il y a tous les jours des escarmouches avec les Pavillons Noirs. Les pertes des insurgés sont sérieuses et les nôtres sont insignifiantes. Les pirates sont effrayés et plusieurs se soumettent. Les soldats français sont très bien en dépit des fatigues qu'ils ont à endurer."

—Les monarchistes et les radicaux ont empêché l'élection à la vice-présidence de M. Spuller, l'ami intime de Gambetta.

Une foule nombreuse assistait aux deux premières séances de la chambre. Chacun était curieux de voir les nouveaux députés et ministres et spécialement M. Rochefort, rédacteur de l'Intransigeant, M. Basy, le cabinetier, et M. Camille, le commandant M. Rochefort qui, suivant toute apparence ne troublera pas la chambre bien souvent, pris place à l'extrême gauche près de M. Clovis Hugues et derrière M. Clémenceau qui occupe un siège de premier rang exactement en face de M. de Cassagnac.

M. Andrieux, qui probablement n'aime pas à se trouver près de M. Jules Ferry, a pris un siège à l'arrière d'où il pourra causer avec les dames se trouvant dans la tribune diplomatique. M. Ferry a quitté son ancien siège pour se rapprocher du centre.

LES HES CAROLINES

Rome, 17 nov.

—Le Pape, dans la décision qu'il a rendue sur la question des Hés Carolines dit que l'Espagne l'autorise à offrir à l'Allemagne une position privilégiée et d'un avantage particulier dans l'archipel. C'est aux deux

puissances à en régler les détails. L'Allemagne désire que les droits de l'Espagne dans l'archipel soient reconnus comme une possession de souveraineté sur les îles Carolines.

Le Pape désire un prompt règlement de cette question à cause de la guerre.

M. J. M. Fortier, fabricant de cigares de cette ville, est parti pour la Havane, où il est allé faire un choix de tabac.

On dit que le révérend Père Grandin, S. J. est dangereusement malade, souffrant des fièvres typhoïdes.

Monsieur Grandin est allé, hier, visiter le collège de Notre-Dame de la Côte des Neiges.

Trois cent cinq malades externes ont été traités à l'hôpital général, la semaine dernière.

Hier soir, un homme du nom de Gagnier était à travailler sur le vapeur Huron quand par accident il tomba dans l'échouille du vaisseau, dans sa chute il se fractura le crâne. On le transporta à l'hôpital Notre-Dame; il est en grand danger de mort.

Cinq heures venaient de sonner hier soir, quand les constables Préfontaine et Taylor qui faisaient la patrouille sur la rue Notre-Dame entendirent un coup de revolver. Ils accoururent et trouvèrent un homme étendu sur le trottoir, ayant à ses côtés un revolver chargé. Son arme a été confiée et il a été condamné à la prison, ce matin.

Les grands jurés ont rapporté, hier, les décisions suivantes: Mary Sullivan, blanchisseuse; Jean Robe t. assaut et batterie; Jean Robert, vol avec effraction; Fabien Vanasse, Vertefeuille, libelle; Joseph Lessard, libelle.

Accusation non fondée: Alice Hecat, larcin. Et les grands jurés sont libérés.

On dit qu'il s'opère un mouvement auprès du gouvernement pour obtenir que le corps de Riel soit transporté à Montréal pour y être inhumé.

Il y a actuellement en circulation à Montréal un grand nombre de pièces fausses de monnaie de 50c, et 25c.

Il paraît que le gouvernement impérial a consenti à se charger des dépenses à encourir pour donner des médailles aux volontaires qui ont contribué à apaiser la rébellion.

RESUME TELEGRAPHIQUE La convention anglo-française au sujet des pêcheries de Terre-Neuve a été assignée.

Les indiens continuent leurs déprédations dans le Montana.

La Turquie a refusé d'intervenir entre la Serbie et la Bulgarie.

Les Serbes sont victorieux sur toute la ligne contre les Bulgares.

L'empereur Guillaume a accordé la permission au prince François de Battenberg de servir dans l'armée bulgare.

Le steamer "Doooon" parti de Mançalay a réussi à atteindre les lignes Britanniques avec les européens qui était retenu par le roi Theban.

Le prince de Bismark est, dit-on, gravement malade, il souffre de violente névralgie.

Des fouilles faites à Geneva, ont amené l'exhumation de 54 os de mastodonte, et d'une défense qui a 8 pieds de long et deux de circonférence.

Rastem Pacha, ex-gouverneur de la province du Levant a été nommé ambassadeur de Turquie à Londres en remplacement de Musurus Pacha qui a été rappelé.

L'aspostat Chiniquy est arrivé à Fall River la semaine dernière.

A Bay-du-Vin, le fils âgé de 12 ans du capitaine Joseph William a tué à coups de fusil un aigle qui l'avait attaqué à deux reprises. Cet audacieux animal mesura 7 pieds 1 pouce d'envergure.

Le mont Vesuve est de nouveau en éruption. La lave en descendant sur le versant de l'ouest. On est dans l'inquiétude pour l'avenir.

COURRIER DE LEVIS Température du Golfé Vent modéré. Ciel nuageux Température plus élevée.

Ephémérides 1883.—Les différentes compagnies de chemins de fer d'Amérique adoptent le temps moyen. 1645.—Prise de Trèves par Turenne.

En phare Le phare flottant de la traversée St Roch a été remorqué, hier, à L'avis, afin d'être placé en hivernement.

Télégraphe et Téléphone Tous les fils télégraphiques et téléphoniques requis par la ville de Chicago seront bientôt placés sous terre au lieu d'être suspendus sur les poteaux.

Terminé. M. l'abbé Tanguay vient de terminer son dictionnaire généalogique auquel il se voue depuis dix-sept ans; l'œuvre est aujourd'hui entre les mains des imprimeurs.

La rivière rouge Les eaux de la Rivière-Rouge sont plus basses cette année qu'elles ne l'ont été depuis longtemps à pareille époque.

Le pont de glace s'est formé, la nuit dernière, en certains endroits de la Rivière Rouge.

Omission Un correspondant nous fait remar-

quer que nous avons omis le nom de M. F. Fournier parmi les personnes présentes à la bénédiction des cloches de St-Lambert.

Guerison de l'asthme L'asthme est une affection spasmodique et périodique des organes de la respiration, accompagnée d'une sorte d'angustation habituelle plus ou moins prononcée et d'accès de suffocation plus ou moins fréquents, plus ou moins intenses. Quoique très grave par lui-même et très difficile à guérir, l'asthme est rarement une maladie mortelle. Il est tellement fatigant et exténuant cependant, que les personnes qui en sont atteintes devraient faire tout leur possible sinon pour s'en guérir du moins pour en atténuer le développement. Le remède le plus précieux que la science met à leur disposition, est l'huile électrique Magicienne de Bark, dont l'agence générale à Québec est aux pharmacies Dr Ed. Morin & Cie, 314, rue St Jean, et 33 34 rue St Pierre.

En vente dans toutes les pharmacies

—Envoyez un timbre posté de 3 cents au Dr J. C. Ayer & Co., Lowell Mass, et vous recevrez la collection de ses belles cartes pour album.

Le secrétaire de Riel Jackson, le secrétaire de Riel qui avait été enfermé dans un asile d'aliénés depuis la fin de son procès, à Régina, s'est échappé. Dans une lettre qu'il écrit à sa sœur qui demeure à Winnipeg, il lui demande de télégraphier à Sir John A. MacDona d ce qui suit: "Si vous pouvez Riel, vous provoquez un plus grand danger et une odieuse calamité. Il est le seul chef des aborigènes et il doit être décapité. Mettez-le en liberté et tuez moi à sa place."

WILLIAM H. JACKSON

—Le Renouveau des Cheveux de Hall est recommandé officiellement et sans réserve, par l'essayeur de l'Etat du Massachusetts.

Sévère punition On se rappelle, il y a quelques semaines, deux jeunes filles d'Ottawa appartenant à de respectables familles furent outragées par 8 jeunes gens. Ces derniers ont tous été arrêtés, et leur procès s'est terminé la semaine dernière. Le juge Ross, les a condamnés au pénitencier pour la vie. Cette condamnation sévère, mais juste a créé beaucoup de sensation dans la ville.

Le jury en rendant son verdict recommanda les prisonniers à la clémence de la cour. A cette recommandation le juge répondit que les prisonniers ne le méritaient, qu'au contraire, il devrait prononcer contre eux une sentence de mort.

Tout homme qui a déjà fumé pendant une quinzaine de jours du "Myrtle Navy" et emploie ensuite un autre tabac, ne peut le préférer. C'est d'après son témoignage que l'on doit être convaincu. Le fumeur qui emploie le "Myrtle Navy" n'est jamais victime des inconvénients qu'occasionnent la plupart des tabacs. Les moyens de la manufacture pour conserver la qualité supérieure de ce tabac, sont très complets et sont les résultats de plusieurs années d'expérience et de sérieuses observations.

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 nov. 1885.

Etaient présents, M. le maire, MM. les conseillers Beaulieu, Couture, Dussault, Fortin, Lacerte, Lamontagne, Laine et Samson.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté unanimement.

M. Jean Shink demande au conseil la permission de transporter l'autre côté de la rue Guenette la maison qu'il vient d'acheter. Accordée pourvu que l'ouvrage soit fait sous la surveillance de Monsieur Marceau.

Plusieurs contribuables demandent à la corporation de faire faire un ponceau sur le cour d'eau dans la continuation de la rue Déziel. Accordée.

Les soumissions de MM. Charles Brunot, B. Paquet, H. Bégin, J. Plante, Nanci Mercier, Ed. Blais, Ed. Leclerc, Ant. Gagné, L. Lébreux, E. Veuilleux, F. Jalbert et A. Bégin, pour l'entretien des chemins de la ville pendant la saison d'hiver, sont renvoyées au comité général après la séance avec pouvoir d'y faire droit.

Le rapport suivant de la réunion de comité général après la séance du neuf courant, est présenté au conseil et adopté:

La demande de faire poser des grilles aux fenêtres de la halle, est suspendue.

Le règlement pour la confection des trottoirs dans le quartier Notre-Dame, est accordé.

La demande de M. Reid de la somme de \$3.25 pour avoir brisé sa voiture dans le quartier St Laurent pour cause du mauvais état de la rue, est refusée.

La demande de M. A. Lomieux de louer la maison qu'il occupe jusqu'au premier mai, est accordée.

M. le maire et M. le trésorier sont

chargés de voir l'assistant-trésorier de cette province au sujet des débetures pour payer l'emprunt municipal.

La soumission de M. Roy pour la confection des doubles chassis pour l'Hôtel de Ville, à raison de \$135.00, est acceptée.

M. Lacerte dit que M. Veuilleux demande qu'un canal soit construit près de sa propriété sur un terrain qu'il abandonne à la corporation à cet effet.

M. Fortin appuie la demande de M. Lacerte vu que cette réparation serait urgente et que le chemin à cet endroit est très étroit.

M. Couture demande quelle certitude aura le conseil de la possession de ce terrain.

M. Fortin répond que la corporation peut exiger de M. Veuilleux un acte d'abandon pour ce terrain.

Après quelques pourparlers cette demande est accordée à la condition qu'un acte soit fait, par lequel M. Veuilleux abandonne ce morceau de terre à la corporation.

M. Dussault annonce au conseil qu'il a en sa possession un rapport au sujet de la côte construite par M. Paquet, ainsi qu'un plan fait par M. A. Demers, arpenteur. D'après le rapport, M. Paquet aurait droit à certains extras.

M. Dussault demande que cette question soit renvoyée au comité général après la séance avec pouvoirs d'y faire droit. Accordée.

M. Fortin fait remarquer que le cap près du chantier Russell est tout à fait dangereux. Tous les jours il s'en détache des pierres qui viennent tomber dans le chemin. Il demande que le propriétaire soit notifié de faire disparaître cet inconvénient et de prévenir par là un éboulis qui peut se produire d'un moment à l'autre.

M. Laine dit qu'il y a quelques semaines on a écrit aux autorités de l'intercolonial au sujet de la rue Commerciale, dans le quartier St-Laurent, qui se trouve plus étroite par suite des travaux qui ont été faits pour le chemin de fer, et qui ont aussi mis le cap dans un état dangereux. Il fait remarquer qu'on n'a pas encore envoyé aucune réponse au conseil à ce sujet.

M. Lacerte parle dans le même sens que M. Laine, et ajoute que le chemin est plus étroit de 4 pieds et 8 pouces.

M. le secrétaire est chargé d'écrire au gouvernement lui demandant de remettre le chemin près de la propriété de M. Davis dans le même état qu'avant.

Le conseil s'ajourne ensuite à 15 jours.

COURRIER DE QUEBEC Donane

Le montant perçu à la douane le 17 novembre, \$1484.05.

Une pensée religieuse Sainte Eglise, ô ma Mère, au milieu des ruines du monde, Toi seule restes debout toujours jeune, toujours forte, toujours immuable!

Profession Religieuse Mademoiselle De la Brûlée, fille de l'hon. M. De la Brûlée, président du Conseil Législatif, a prononcé ses premiers vœux, ce matin, au couvent des Ursulines.

Raquetteurs Quelques clubs de raquettes de Québec n'attendent pas la neige pour commencer leur amusement. Dès cette semaine ils feront leur première marche.

Cartouches Le gérant de la manufacture de cartouches a reçu ordre de se mettre en position d'en livrer immédiatement 50,000.

Mesmerisme Il y avait foule, hier soir, à la salle Victoria, où le professeur Reynolds donnait une de ses séances de mesmerisme. La plus grande hilarité a régné tout le temps. Il y aura une nouvelle séance, ce soir, et les soirs suivants. Nous engageons nos lecteurs à s'y rendre.

L'aqueduc Un des robinets du gros conduit de l'aqueduc était défectueux depuis quelques jours. Les habitants du quartier s'étant aperçus que quelque chose allait mal, en ont donné avis aux officiers du département. Hier, on s'est mis à l'ouvrage et bientôt tout ira bien.

L'incorrigible Le nommé Tourangeau qui a été condamné pour vol de ruzoirs à l'Hôtel de Québec, a comparu devant le juge Chauveau, hier après-midi, sous accusation de vol de cheval et voiture, chez Mme veuve Murphy, dont le mari a été tué par un taureau il y a quelques semaines. Le prisonnier a été trouvé coupable et la sentence sera prononcée contre lui aujourd'hui.

Source.—Le Remède du Dr Soy va droit à la source même du mal, en rendant à l'estomac la vigueur qu'il a perdue. C'est pour cela qu'il guérit si grand nombre de maladies qui, umbrella essentiellement différentes,

Cour de police Un nommé Boucher, arrêté pour vol, a été condamné ce matin à deux ans de pénitencier. Il y sera conduit par le grand connétable Gale.

Ancien système.—Autrefois on ne se purgeait qu'avec des pilules. Au jourd'hui l'usage se répand de plus en plus de se purger lentement, avec le meilleur tonique laxatif, les Amers Indigènes.

Conférences Les conférences de la société littéraire et historique de Québec durant la saison d'hiver ouvriront demain soir, dans les salles de la société, Collège Morin, par une conférence du président M. George Stewart, jr. F. R. S. C., sur: l'Administration de Denonville et le second terme de Frontenac.

La conférence commencera à 8 hrs. Les membres de la société et les autres personnes qui désirent y assister peuvent obtenir des cartes à la porte de la salle en s'adressant à l'assistant secrétaire M. S. Macdonald.

Salle Jacques-Cartier On a remis à ce soir la grande soirée dramatique et musicale qui devait avoir lieu hier soir. Cette soirée est donnée par le cercle canadien musical avec le concours du cercle Papineau.

Cette soirée est au bénéfice de la famille de Riel.

Nous n'avons pas besoin d'en dire bien long sur ces jeunes amateurs si avantageusement connus du public; les soirées données par eux ci-devant sont déjà une garantie et chacun devra se faire un plaisir d'aller les entendre ce soir.

Les prix sont de: 15, 25 et 35 cts.

Commerce illicite On se demande, à Québec, pourquoi le foin qui nourrit les chevaux de la brigade du feu, s'achète en dehors des limites de ville, quand la corporation vend à des particuliers les revenus des marchés de la ville. Cela est tellement extraordinaire que c'est louche pour ne pas dire plus. Qu'on n'oublie pas en certain lieu qu'il y a dans la ville un bureau de pesage pour le foin, et que les personnes qui ont acheté les revenus de ce bureau ont le droit de compter qu'on ne les abusera pas.

Notes personnelles M. Desaulniers, député de St-Maurice, à l'Assemblée Législative de Québec, est en cette ville.

Mme Van Horne, l'épouse du Vice président du C. P. R., accompagnée de Mlle Van Horne, est arrivée à Québec samedi matin, et est descendue à l'Hôtel Russell.

L'hon. J. G. Robertson, trésorier de la province et M. Jos. R. Woodward, de Sherbrooke, sont arrivés de Sherbrooke, hier, par un train spécial du Québec Cent. I. Ils étaient accompagnés de M. E. T. Bray et S. C. Nutter de Springfield, Mass., et par M. Thomas Swinyard de Hamilton.

M. A. R. MacDonald de la Rivière du Loup, et M. W. Little de Montréal, sont à l'Hôtel Russell.

Capsules Dartois à la Créosote de Hêtre de C. Freysingue, pharmacien de 1ère classe, 105, Rue de Rennes, Paris

Des milliers de médecins d'Europe ont affirmé que c'était le remède le plus puissant, le plus sûr contre: Consommation, toux et crachements persistants, Catarrhes, Bronchites, Asthme, rhumes, faiblesse de la poitrine, etc.

No. 1610 Vos Capsules Dartois m'ont donné d'excellents résultats. C'est une préparation que j'adopte complètement dans ma pratique.

DOCTEUR RILLAUD à Brioux (Deux Sèvres) 75 cents dans toutes les pharmacies.

Dépôt général: Dr Ed. Morin & Cie, Québec.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M Julien Lambert, père, ancien cultivateur, de la paroisse de St-Romuald, arrivé, hier matin, 17 novembre, à l'âge de 82 ans.

M. Lambert était le doyen des paroissiens nés à Saint-Romuald. Pendant sa longue carrière employé à faire le bien et à se rendre utile à ses concitoyens, M. Lambert a occupé toutes les charges d'honneur de sa paroisse. Il a été tour à tour marguillier et conseiller municipal.

En 1875, ce respectable vieillard chônait ses noces d'or et en janvier 1885, il avait le rare avantage de voir toute sa famille réunie autour de lui pour célébrer ses noces de diamant.

M. Lambert appartenait à la célèbre famille canadienne des Lambert-Dumont, dont le premier ancêtre vint au pays, Natchas Lambert, fut un des premiers concessionnaires dans la Seigneurie de Lauson avec François Bisot, sieur de la Rivière. La ferme d'Estache Lambert comprenait près de la moitié de la paroisse de St. Romuald. Un de ses fils, Louis-Joseph Lambert était colonel de milice de la côte du sud, pendant la guerre de 1759. Il mourut en janvier 1800, à l'âge de 67 ans, et fut enterré le 21 de ce mois dans l'église de la Pointe-Lévy.

Les funérailles de M. Julien Lambert auront lieu demain jeudi à 9 h. du matin dans

l'église de Saint-Romuald. Parents et amis sont priés d'y assister.

M. Lambert était le père de M. Julien Lambert et Etienne Lambert, de St Jean Chrysostôme, de M. René Lambert, de St-Romuald, et le grand père du Dr Thomas Lambert. Il était aussi allié à la famille germain, de Québec.

DECES BRUDRE.—Jeu de d'été, à Ste Hénédine, Dalvina Bilodeau, épouse de Napoléon Garon, ferblantier, à l'âge de 74 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu, samedi.

Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et deux enfants en bas âge.

SAMSON.—Au quartier Montcalm, le 16 du courant, à l'âge de 14 ans et 11 mois, mademoiselle Marie Joséphine Hélène Samson, fille de M. Thomas Samson, messager au département des Travaux Publics. Ses funérailles ont eu lieu, ce matin, à l'église St Jean Baptiste.

MAUREX.—Marie Laure Imelda, âgée de vingt-deux mois, enfant de M. Joseph Maurex, de St Roch de Québec.

St-Pierre.—A Ottawa, le 15 courant, à l'âge de 31 ans, monsieur Arthur Joseph St. Pierre, gérant pour O. Latour, Ecr., marchand de bois.

Terre à vendre JEUDI LE 26 NOVEMBRE PROCHAIN

M. JEAN FOUQUET, cultivateur, de Saint-David de Lauberville, vendra à l'enchère une terre située à St-David, dans le village Petit St-Henri. Cette terre, de 4 arpents de large sur 30 de profondeur, est située sur les bords de la rivière Etchemin et de la rivière à la Soie. Elle est en bon état de culture et excellente pour les patates et le jardinage. Sur la terre sont construites une maison, une bonne grange avec hangar et bergerie. Il y a un beau verger à côté de la maison.

Les conditions seront connues le jour de la vente qui commencera à 10 heures du matin. Pour autres informations s'adresser à M. JEAN FOUQUET, St-David.

18 novembre 1885 - 8j

CLUB DE RAQUETTES DE LEVIS

Tous les membres de ce club sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DU CLUB QUI AURA LIEU CE SOIR, A 8 HRS P. M. AU BUREAU DU "QUOTIDIEN"

J. A. POWELL, Secrétaire-trés.

18 novembre 1885.

DES SOUMISSIONS, en double, seront reçues à ce Bureau, jusqu'à midi, Samedi le 21 de ce mois, pour fournir le pain, la viande, les patates, épicerie, fourrage, paille pour chevaux, paille pour hommes, à l'Ecole de Cavalerie, et la Batterie "B" Ecole Royale d'Artillerie; aussi pour le service suivant: vider les fosses à cendres, à la Citadelle, culivement des déchets, paille, fumier, nettoyer des latrines, &c.

Des blancs de soumission, ainsi que toute autre information, seront obtenus à mon Bureau.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque et payable à l'ordre du ministre de la Milice et de la Défense, pour une somme égale à cinq pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si les conditions du contrat ne sont pas remplies. La soumission n'étant pas acceptée, le chèque sera renvoyé.

T. J. DUCHESNAY, Lt.-Col. Dép. Adjt. Genl., Dist. Mil. No 7

Québec, 9 novembre 1885.

MAXIME NADEAU Peintre, entrepreneur et marchand de peinture, Rue LAFONTAINE, FRASERVILLE.

Informez vos amis et vos nombreuses pratiques qu'il a un assortiment de Peintures, Vernis, Tapissier, etc., etc. Cercueil de toutes les grandeurs et de tous les prix. Moulures dorées, églomés, images, miroirs, etc., etc. Conditions faciles. 12 novembre 1885—3m

SECOND AVIS NOUS DESIRONS METTE LE PUBLIC au guise contre ceux qui vendent L'AN MINERAL

et qui disent que leurs marchandises proviennent de Québec. Les agents sont: M. Ed. Garon et frère, R. McLeod, Laroche et Cie, K. D. Morin et Cie, Dr J. M. MacKay et Cie, W. Brunet et Cie, Jules Durand, J. R. Morrison, F. E. Goussier et frère, A. Léves, J. O. Dion et S. Maréchal, pharmaciens. Aussi les épiciers dont les noms suivent: M. M. Dubois et Cie, Turcotte et Provost, J. Kalmus et Cie, A. Grenier, rue St. Jean, H. Bouchard et Rivara, H. Pelletier et Joseph Bussière et Côte et Frère.

Le calcule ou St-Léon est en vente au gros et en détail par GINGRAS et LANGLOIS CIE, Suls agents pour le Pénance, Van-avis l'Archibède, No 3, Port Dauphin, Québec. 19 Nov.—

Le Renouateur des Cheveux DE HALL, VÉGÉTAL SICILIEN.

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et décolorés, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H. Chez tous les marchands de Médecine.

CERTIFICAT

PALAIS ARCHIEPISCOPAL DE QUEBEC.

M. M. Gingras, Langlois & Cie Q. Messieurs,

J'ai souffert de la Dyspepsie et de toutes les incommodités de cette maladie pendant près de vingt ans.

Après avoir essayé les prescriptions de deux médecins habiles et amis tous dévoués, sans résultat sensible, l'un d'eux me conseilla de faire un usage constant de l'Eau-Minérale St-Léon, d'en prendre près d'une chopine, le matin, une heure avant déjeuner. Depuis près de dix ans, j'ai été fidèle à cette prescription et ma santé ne m'a jamais démenti.

Votre tout dévoué, J. B. BOLDUC, Ptre.

Procureur du Palais Archevêque

Cette eau célèbre est en vente par tous les principaux pharmaciens et épiciers à 25 cents le gallon et en vente en gros et en détail par GINGRAS, LANGLOIS & CIE

No 3, rue Port Dauphin, nov. 1885 - 1 ms.

A vendre

Une magnifique terre en très bon ordre, de 11 arpents de largeur sur 40 de profondeur, située dans le village d'Harika, avec maison, grange et hangar, de beaux champs, ainsi que plusieurs instruments agricoles. Conditions faciles.

S'adresser à Dame Veuve JOSEPH AUBERT, St-David de l'Auberivière, Lévis, 2 sept. - 3m.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN

18 novembre 1885

TRISTESSES

ET SOURIRES

Mais, soit dit sans vous blesser, mon cher docteur, vous savez beaucoup de difficulté à changer la loi de Dieu et très probablement vous n'y parviendrez pas.

Voyez-vous bien, chacun a sa part de plaisirs et de peines qu'il ne saurait dépasser. En fait de joies, tous les hommes apportent à leur naissance le petit feu d'artifice que la Providence leur a concédé. Les uns débütent par le bouquet, les autres brûlent tout à la fois, mais personne ne peut se venter d'avoir consommé plus de poudre qu'il n'en avait reçue.

Et si vous voulez me permettre de poursuivre ma comparaison, j'ajouterais que de toutes les fusées qui peuvent égayer la vie, la plus étincelante est celle que l'on allumera demain. Les heureux de ce monde sont ceux qui, en mourant, l'ont encore dans leur tiroir, cette fusée du lendemain.

Il semblerait que cette économie prudente de l'avenir dû être instinctivement et se rencontrer chez la plupart des hommes; c'est pourtant le

DES NOUVEAUX EFFETS

- Boîtes à bijoux en pluche, de \$1.75 c. 3.75
Boîtes à bijoux en pluche, de 1.50 7.00
Boîtes à bijoux en pluche, de 1.50 1.75
Boîtes à bijoux en pluche, de 1.50 2.00

A LA LIBRAIRIE DU "QUOTIDIEN"

Odil. Vallières Horloger-Bijoutier

86, RUE COMMERCIALE, LEVIS

En arrière de la station de l'Intercolonial.

A toujours en main un assortiment complet de bijoux, tel que montres, horloges, bagues et jones.

Montres, Horloges réparées avec soin et garanti 6 novembre 1885.

TRAVERSÉ DE L'ILE D'ORLEANS

Le Steamer "Orleans" CAPT. BOLDUC

Le et après le 20 août jusqu'à nouvel ordre, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit:

LE DIMANCHE le 23 COURANT:

11.30 a. m. 1.00 p. m. 1.45 p. m. 2.30 p. m. 3.15 p. m. 5.00 p. m.

Touchera à Saint-Joseph en allant et venant. A l'avenir, le voyage du soir, le jeudi sera discontinué.

A l'avenir le prix de passage pour Saint-Joseph de pour l'île sera de dix cents.

Les jours de fête, un voyage se fera de l'île Québec à 8 heures du matin.

ARTICLES FRANCAIS DE FANTAISIE!

4 CAISSES reçues par le steamer Sardinian et contenant: Riches Horloges françaises, Yagars, Statuettes, Articles de Toilette, Miroirs, Eventails, etc, etc.

Par le steamer Circassian 3 caisses: Nouveautés choisies en Porcelaine anglaise montée en nickel, comprenant Services à Dîner, Plateaux à Biscuit et à Fromage, Pots à Marmelade, Cocotiers, Huiliers, Gongs pour la table, etc, etc.

CHEZ G. SEIFERT BAZAR EUROPEEN

34, rue de la Fabrique - 34.

Magasin de The LE SEUL DE CE GENRE A QUEBEC

No 268, RUE SAINT-JOSEPH SAINT-ROCH.

No 206, RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN.

Avantage EXTRAORDINAIRE

Un splendide POT en argent valant 35 piastres est offert comme cadeau complémentaire par la maison J. B. ROUSSEAU, à ses nombreuses pratiques et au public en général.

Toute personne achetant son thé et son café à ce magasin peut gagner cet objet de valeur.

Nos thés, comme toujours, sont vendus des prix défiant toute compétition.

Aux FAMILLES d'en PROFITER

J B ROUSSEAU

5 juin 1885.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER - 1886

A partir de LUNDI le 16 de NOVEMBRE, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:

LES TRAINS LAISSERONT LEVIR: Pour Halifax et Saint-Jean 8.00 a. m. Pour la Rivière-du-Loup 11.25 a. m. Pour la Rivière-du-Loup 6.25 p. m.

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIR: De la Rivière-du-Loup 3.00 a. m. De la Rivière-du-Loup 3.45 p. m. De Halifax et Saint-Jean 7.00 p. m.

Les chars Pullman laissent Lévis les Mardis, Jeudis, et Samedis, se rendant directement à Halifax et ceux partant les Lundis, Mercredis et Vendredis se rendent à Saint-Jean, N. B.

Tous les trains circuleront sur l'heure du nouveau méridien, le "Eastern Standard".

Les billets peuvent être obtenus ainsi que les informations concernant la route, le fret et les taxes de passage de

T. LAVERDIERE, 44, Rue Dalhousie, Québec, D. POTTINGER, Succédant au chef

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B. le 16 nov. 1885.

ORGUE Wilcox et White

LE MEILLEUR DU MONDE

Chaque orgue Est Garanti.

Un orgue Pour la vie

Les quatre M. M. White ont passé leur vie à travailler au perfectionnement de leur orgue, le plus voyant ayant fabriqué ces orgues pendant 30 ans.

Leur construction est simple, postérieure, durable et ne nécessite aucune réparation pendant plusieurs années.

PLUS DE 80 MODELES

En achetant un orgue n'allez pas acheter un qui contient plusieurs orgues et poids de jeu d'anches, mais achetez à un marchand ou un fabricant recommandable qui vous procurera pour une somme inférieure un orgue de première classe.

Les Jeux d'anches ne coûtent que quelques centimes.

Ecrivez pour avoir notre catalogue et diagramme montrant la construction de l'intérieur des orgues. Expedié gratuitement. On donne l'acompte après avoir agité dans les échantillons où notre maison n'est pas représentée.

WILCOX et WHITE ORGAN Co. Meriden, Conn.

18 mai 1885

ASSURANCE CONTRE LE FEU

Assurez vous à la COMPAGNIE D'ASSURANCE contre le feu de LONDRES ANGLETERRE.

"CITY OF LONDON"

Capital entièrement payé \$10,000,000

BUREAU pour les comtés de BEAUCHE, DORCHESTER, RUE DU PALAIS DE JUSTICE ST-JOSEPH BEAUCHE

Risques acceptés contre le feu aux taux le plus modérés.

Perles rigides promptement. La CITY OF LONDON est le plus grand sur plus d'actif contre le passif de toutes les compagnies d'ASSURANCE contre l'incendie du monde entier.

J. T. LACHANCE, Agent

La compagnie de navigation du Richelieu et Ontario

LIGNE de la MALLE ROYALE

QUEBEC ET MONTREAL

La compagnie de navigation du Richelieu et Ontario

Le QUEBEC, Capt. Nelson, partira du quai Napoléon tous les mardis, jeudis et samedis, à 5 h. P. M.

Le MONTREAL, capitaine Roy, partira du quai Napoléon tous les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

Arrivant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel et arrivant à Montreal de bonne heure le matin.

On peut se procurer des billets de passage et des salines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel Saint-Louis et au bureau de la compagnie, quai Napoléon.

A. DUBOIS, Agent

ATTENTION!

CHAQUE TABLETTE DE Myrtle Navy

EST MARQUEE

T. & B.

EN LETTRES BRONZES

Aucune autre marque de commerce.

TRAVERSÉ DE St-Romuald, Sillery et Isle d'Orléans.

LE VAPEUR "LEVIS"

CAPT DESROCHERS

A partir de LUNDI le 16 courant, le vapeur "Levis" fera le trajet comme suit:

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

Levis partira de Lévis à 1 h. 15 p. m. et arrivera à Québec à 4 h. 15 p. m.

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

Levis partira de Lévis à 1 h. 15 p. m. et arrivera à Québec à 4 h. 15 p. m.

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

Levis partira de Lévis à 1 h. 15 p. m. et arrivera à Québec à 4 h. 15 p. m.

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

Levis partira de Lévis à 1 h. 15 p. m. et arrivera à Québec à 4 h. 15 p. m.

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

Levis partira de Lévis à 1 h. 15 p. m. et arrivera à Québec à 4 h. 15 p. m.

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

Levis partira de Lévis à 1 h. 15 p. m. et arrivera à Québec à 4 h. 15 p. m.

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

Levis partira de Lévis à 1 h. 15 p. m. et arrivera à Québec à 4 h. 15 p. m.

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

Levis partira de Lévis à 1 h. 15 p. m. et arrivera à Québec à 4 h. 15 p. m.

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

Levis partira de Lévis à 1 h. 15 p. m. et arrivera à Québec à 4 h. 15 p. m.

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

Levis partira de Lévis à 1 h. 15 p. m. et arrivera à Québec à 4 h. 15 p. m.

Levis partira de Québec à 8 h. 15 a. m. et arrivera à Lévis à 11 h. 15 a. m.

CHEMIN DE FER

Quebec - Central.

ARRANGEMENT D'HIVER

A partir de LUNDI le 26 OCT. 1885, les convois circuleront comme suit:

Départ de Sherbrooke pour Jonction Beauce, Lévis et Québec

Arrivée à Jonction Beauce, Lévis et Québec

Départ de Québec pour Jonction Beauce, Sherbrooke et différents endroits de la Nouvelle-Angleterre

Arrivée à Jonction Beauce, Lévis et Québec

Arrivée à Sherbrooke

Départ de Lévis pour Saint-François

Arrivée à Saint-François

Départ de Saint-François pour Lévis

Arrivée à Lévis

Le départ des trains se fait aux heures du EASTERN STANDARD.

Des chars palis nouveaux et élégamment pourvus sont partis de tous les convois de passagers qui circulent entre Québec et Newport, Vt. Il y a dans ces chars des buffets, ce qui permet aux voyageurs de se faire servir le goûter sans quitter le convoi.

Il y a RACORDEMENT certain à Sherbrooke avec les convois du Passumpsic et du Grand-Tronc pour aller à Boston, New-York, Portland et toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre. A Saint-Henri il y a racordement avec l'Intercolonial pour se rendre à la Rivière-du-Loup, Lacouba et toutes les autres villes de la Nouvelle-Angleterre. A Québec il y a racordement avec le chemin de fer du Nord pour Saint-Léon et après les entrées au-dessus de Québec, comme avec les bateaux de la compagnie de Saint-Laurent pour les paroisses du bas du fleuve et la rivière Saguenay.

Bureau général pour les billets vis-à-vis l'Hôtel Saint-Louis.

JAS. R. WOODWARD, Gérant-général.

Le fret sera réglé, les billets de passage vendus et le bagage transporté sur les pontons des bateaux-passagers à Québec et à Lévis de 8 heures a. m. jusqu'à 5 heures p. m.

Attention!!

20 Caisses de marchandises nouvellement reçues

Un grand lot de tweeds, couleur claire, patrons nouveaux, très bas prix.

Serge française, patrons Cork, serge noire, bleue et brune.

Une caisse de bon coton à chemise à 7 ct la verge

Un lot de beaux chapeaux de satin noir pour \$1.00

— AU —

BON MARCHÉ DE LEVIS

No. 13, Cote du Passage Lévis

J-B MICHARD

UNE CARTE

A tous ceux qui souffrent de maladies causées par les excès de la jeunesse, débilité nerveuse, vieillissement précoce, perte de virilité, etc., j'écris une prescription qui vous guérira sans aucune dépense. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée au REV. JOSEPH T. INMAN, station D. New-York City.

22 oct. 1885. — LA Q. et L.

J. Elzéar Pouliot AVOCAT

Commissaire pour recevoir les affidavits pour province du Nouveau-Brunswick.

RUE FRASER

Fraserville.

LA

CH. MARITIME & INDUSTRIELLE

DE LEVIS

OFFRE EN VENTE

Charbon "Anthracite" (Stove size) (Chemin)

d'Écosse lère qualité pour poêle.

Briques, et de toutes les autres marchandises.

T. BEAULIEU, Gérant.

22 sept. 1885.

Foin à vendre

JEAN THERIAULT, propriétaire, qui cultive, rue commerciale, a toujours en main une grande quantité de foin, première qualité à vendre, à des prix raisonnables. On peut aussi le faire presser en balles, ou en fagots. Le foin est livré à domicile au prix de 30 ct la tonne. 21 oct. 1885.

AVIS

Plusieurs maisons à vendre, des conditions très favorables. — Dans le village de Lévis, s'adresser à M. LÉON ROY, N. P. 7, rue St-Joseph.

contraire qui arrive: on ne voit dans le monde que gens avides de leur propre ruine, considèrent l'inocul comme un relevé de potage mettant le feu à la maison pour allumer leur bonjour et, sous prétexte d'aller plus vite, laissant monter leur cheveu sur le siège.

A toutes les époques on a rencontré des ambitions folles, des désirs démesurés, cela est vrai, et l'étrange n'est pas que cette maladie existe encore, mais bien qu'elle ait perdu son caractère exceptionnel et se soit généralisée au point d'être devenue un des éléments constitutifs de l'âme humaine.

Autrefois, c'était un accident rare que d'avoir le délire et l'on se soignait. Maintenant, ce sont ceux qui ne l'ont pas qui l'on montre au doigt ou qui l'on plaint comme des infirmes.

Oserai-je dire que la locomotive est, pour moi, la plus éloquente expression de la folie humaine?

"Grand" père, vous regrettez votre berline," disent mes petits-enfants; et et je sens que ces blancs-bec riraient de moi, volontiers, s'ils l'osaient.

Si je la regrette! Pauvre berline, vieille amie, confidente discrète! Que de souvenirs, mon Dieu! Ce fut un des cadeaux de nocce du baron.

Elle resta bien longtemps dans la remise, sous sa double housse que je faisais renouveler de temps en temps, et je ne pouvais la regarder sans émotion. Elle était demeurée, hors d'usage comme moi, c'était une antiquaille, un bibelot, comme on dit dans la langue sauvage d'aujourd'hui, mais qu'elle

avait d'élégance encore et de noblesse, avec ses hautes lanternes à la Dauphine, ses grands ressorts épais et solides, ses coussins capitonnés en drap de raisin, son cuir prune de monsieur! Et le marchand à six degrés que l'on gravissait en s'appuyant sur l'épaulé d'un laquais ou d'un cavalier, avec une légère opposition de la tête. On reconnaissait tout de suite une femme de qualité à la façon dont elle montait; il fallait pour cela l'éducation, le comme il faut, le respect de soi et des pieds. Qui donc a des pieds, maintenant que les femmes chassent des bottes à la façon des gendarmes et des facteurs?

Il faut des efforts pour pénétrer dans vos boîtes à quatre roues et l'on vous y pousse pitoyablement, comme une languette dans son étui.

Nos berlines, à nous, étaient de véritables petits salons où l'on entrait sans bassesse; oui, mes mignonnes, la tête haute, et on y était à l'aise, indépendante, et on y retrouvait ce trésor des choses familières qui fait que l'on est chez soi. Il y avait place pour tout, dans les racons de cette demeure roulotte: livres aimés, provisions de bouche, coussins accoutumés. On avait sous la main ses coffres, ses nécessaires, on n'était à la merci de personne, même des suburgistes, on se promenait par le monde à sa guise, sans forcer son air et surtout sans sortir de chez soi.

On ne jouit véritablement que lorsqu'on reste maître de ses jouissances. Le dernier moi de la civilisation

étaient autrefois dans le respect de la tradition, dans l'observance des choses admises et convenues; et de sorte que le fond restait inattaquable, c'est uniquement dans les recherches de la forme que se dépensait les curiosités de l'esprit.

Sans du présent, ne redoutant pas l'avenir, les gens d'alors prenaient leur temps, se plaisaient au détail, analysaient les nuances et, tout en flânant, cueillaient généralement de jolies fleurs qu'ils se donnaient l'un à l'autre avec sourire.

Ils étaient tourmentés par le désir de plaire. C'est là, je l'affirme, un tourment que nous n'éprouvons plus.

Hélas! le mot plaire n'a plus de sens à l'heure qu'il est, c'est une expression de l'ancien régime, c'est le ruban rose de l'arrière-grand" mère, fang, dévot, presque comique, et certes il ne faut pas craindre le ridicule pour causer de ces choses-là.

J'ai lu ces vers que je trouve charmants:

Nous n'osons plus parler des roses, quand nous les chantons, on en rit. C'est des plus plorables choses. Le culte est si vieux qu'il perd.

Comme il a raison, ce poète-là! Tout ça se, un effet, chaque époque a son fatalité, nécessaire, si incompréhensible d'ailleurs qu'elle paraît parfois.

Certains siècles sont condamnés à la pioche et à la pelle; d'autres, appesantissent tout entiers aux tapisseries et aux décorations. Et lorsque ceux-ci

ont orné, mené l'édifice, et qu'arrivés aux limites de leur art ils veulent orner encore, l'humanité, fatiguée de tant de grâce, se trouve trop bien logée, regrette les maçons, aspire aux coups de pioche et montre à démolir autant d'ardeur qu'elle en a mis à édifier.

Quelle est-elle donc, mon Dieu, cette invincible loi qui condamne l'homme à revenir ainsi sur ses pas, à toujours briser son œuvre de la vieille pour la refaire à nouveau et à la briser encore?

Est-ce depuis la suite du grand maudit, errant par le monde, que l'humanité marche ainsi, les bras éternellement tendus vers un but qu'elle ne saurait atteindre? Pourquoi donc, après des siècles de recherches et de fatigues, se retrouve-t-elle au point dont elle était partie, toujours curieuse, hâlante et jamais désillusionnée. Est-ce donc ce mélange d'impuissance à réaliser ses rêves et d'ardeur à les concevoir qui constitue l'homme, et c'est ainsi d'être, le jour où il serait satisfait?

Foin à vendre

JEAN THERIAULT, propriétaire